

Déclaration

28^{ème} sommet franco-italien

Déclaration de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication de la République française, et de Sandro Bondi, ministre des Biens et Activités culturelles de la République italienne

Paris, le 9 avril 2010



La France et l'Italie, unies par une histoire partagée, des liens culturels uniques et une communauté de destin au sein de l'Union européenne, souhaitent renforcer leurs relations dans le domaine des arts et de la culture en développant plus encore les échanges d'œuvres, d'artistes, d'intellectuels et de professionnels et les projets concrets conjoints, au sein d'un espace culturel européen marqué par une ouverture réaffirmée aux partenaires de la Méditerranée.

Le ministre de la Culture et de la Communication de la République française et le ministre des Biens et Activités culturelles de la République italienne ont ainsi signé ce jour, aux côtés du ministre français des Affaires étrangères et européennes et du ministre italien des Affaires étrangères, l'accord intergouvernemental relatif à la restauration de l'Eglise Santa Maria del Suffragio, dite des Ames Saintes, à l'Aquila. Cet accord définit les modalités d'organisation du partenariat technique et financier mis en place en vue de restaurer l'un des édifices historiques et monumentaux les plus remarquables des Abruzzes endommagés par le séisme du 6 avril 2009. La France financera la moitié du coût estimé de la restauration de l'édifice, en apportant une contribution jusqu'à concurrence de 3,25 millions d'euros. D'ores et déjà, cette coopération est engagée sur le terrain, à travers notamment l'organisation de chantiers-école associant de jeunes professionnels des deux pays. La France et l'Italie souhaitent faire de cette coopération une référence en matière de restauration du patrimoine.

Alors que la France et l'Italie sont engagées l'une et l'autre dans la voie de la numérisation de leur patrimoine culturel, les ministres français et italien réaffirment leur soutien au projet de bibliothèque numérique européenne EUROPEANA et souhaitent engager une réflexion et un travail conjoints sur cette question. Un séminaire réunissant des professionnels français, italiens et d'autres pays européens sera prochainement organisé à Rome afin de débattre des modalités concrètes de numérisation. Les échanges d'expérience et de bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre le piratage et du développement de l'offre légale sur Internet seront également intensifiés.

Enfin, Frédéric Mitterrand et Sandro Bondi appuient pleinement les travaux engagés par la RAI et ARTE en vue de faire émerger une chaîne culturelle italienne. Ils apportent également leur plein soutien aux projets audiovisuels méditerranéens portés par la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen (COPEAM), réunie à Paris les 9 et 10 avril.

Contact presse

Département de l'information et de la communication

01 40 15 80 11
service-de-presse@culture.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culture.gouv.fr